

Procès Barbarin, quand les défenses tombent (1/2).

« La Croix » a voulu donner la parole à deux protagonistes du procès Barbarin. Aujourd'hui, Didier Bardiau, victime du père Preynat, grand absent du procès jusqu'au troisième jour.



Didier Bardiau, la neuvième chaise

Lyon (Rhône)
De nos envoyées spéciales

Une chaise vide. Pendant les trois premiers jours du procès Barbarin, cette neuvième chaise, inoccupée parmi les victimes du père Bernard Preynat, intrigue. Puis le 9 janvier, Didier Bardiau, discrètement, y prend place. On ne l'entendra pas. Mais sa présence signe à elle seule une victoire. Celle gagnée contre le silence qui l'a enfermé pendant quarante ans et qu'il évoque enfin, en ce début avril, à la table d'une brasserie lyonnaise.

Souvent, un léger tremblement parcourt son visage. Les mots fusent, s'entrechoquent, roulent sans fin. C'est une parole brute, aiguës par l'urgence. Consul-

tant en marketing, Didier Bardiau, 50 ans, sourit de son propre débit. « J'étais bien moins prolixe auparavant », reconnaît-il, s'excusant de ne pas recevoir chez lui. « Nous vivons avec un husky, un malamute et un alaskan, soit 80 kg de chiens dans le salon, c'est difficile pour les invités. » Ces chiens nordiques, qu'il évoque avec passion et qu'il emmène courir chaque été en Finlande, semblent un temps nous tenir à distance des violences qu'il a subies à neuf ans.

Un temps seulement. Car l'histoire de Lemmen Joki, « rivière d'amour » en finnois, récupéré en 2015 auprès d'un éleveur de Neulise, y ramène inéluctablement... Neulise, un village du Roannais où le père Preynat fut déplacé en 1991, après que des

« Certaines victimes se cassent la gueule, disparaissent. D'autres, comme moi, chutent régulièrement mais se raccrochent à des fils de vie. »

parents eurent alerté le diocèse. « Ce chiot a tout absorbé de mon mal-être. Il est hyperstressé, on dirait un enfant battu. »

C'est en 1978 que Didier intègre les scouts de Sainte-Foy-lès-Lyon. Sa mère vient de s'installer là après son divorce et

cherche un cadre éducatif pour son fils. Lui se voit bien « faire des cabanes en forêt » et trouve dans la religion « un repos pour l'esprit ». Pendant un an, Didier sera la proie du prêtre. Et gardera ensuite pour lui ce secret mortifère.

Cet homme sensible sait à présent décrire à quoi ressemblait son existence jusqu'à ces derniers mois. « C'est comme si je progressais sur un câble au-dessus d'un gouffre sans expérience du funambulisme, avec une angoisse qui vous consume lentement, souffle-t-il, le regard bleu au loin. Certaines victimes se cassent la gueule, disparaissent. D'autres, comme moi, chutent régulièrement mais se raccrochent à des fils de vie. »

Ces figures salvatrices, c'est M. Daniel, son instituteur de

CM2 qui, au moment même où le « cancer Preynat » met fin à son enfance, l'éloigne du précipice par sa bienveillance. Son père, qui lui évite l'échec scolaire, l'armée qui lui offre une sécurité. Et la naissance de son fils. « Je l'ai surprotégé mais il est devenu quelqu'un de formidable. J'ai réussi ma vie grâce à lui. »

Une vie de silence. Enfant, il trouve tout juste la force de demander à sa mère d'arrêter le scoutisme, tout en se culpabilisant de l'argent qu'elle a dépensé pour l'y inscrire. Puis adolescent, il ne s'en ouvre pas davantage à son père qui l'amène en voyage en Norvège, un an et demi après les agressions.

Il y a peu, Didier a retrouvé le journal tenu cet été-là. Il y relate la rencontre avec un groupe ●●●

Didier Bardiau avec Lemmen Joki (« rivière d'amour » en finnois), un de ses trois chiens, adopté en 2015. Photos Bruno Amsellem/Divergence pour La Croix



repères

L'attente du procès du père Preynat

Le père Preynat a été mis en examen en janvier 2016 et placé sous contrôle judiciaire pour des agressions sexuelles commises avant 1991 sur de jeunes scouts de la région lyonnaise.

Lors de l'enquête, il a reconnu les faits, dont la plupart sont prescrits.

Il n'a pas encore été jugé. Son procès avait été envisagé à l'automne 2019 mais pourrait être reporté.

Son avocat a demandé un complément d'expertise psychiatrique à propos de révélations faites pendant l'enquête de personnalité. Le prêtre a affirmé avoir été lui-même victime d'agressions sexuelles de la part d'un enseignant quand il avait entre 8 et 11 ans.

La cour d'appel de Lyon rendra sa décision le 28 mai.

« On ne peut forcer les victimes à parler. On aura beau dire combien la parole libère, cela doit venir d'elles. Mais si mon histoire peut aider à ce déclic... »

●●● de jeunes et la photo que son père lui impose avec l'un d'eux, « qui voulait devenir prêtre ». Cliché d'une souffrance. Faute de crier sa panique aux côtés de cet homme, l'adolescent cache son visage dans ses mains, comme pour s'échapper.

Il ouvrira les yeux bien plus tard, devant un reportage sur l'association des victimes du père Preynat, en janvier 2016. Didier se revoit encore ce soir-là, pétrifié face à l'écran. « Soudain, tout se met à trembler en moi. Comme dans un rêve, je tombe et cela ne s'arrête jamais. » Il décroche son téléphone, appelle François Devaux, cofondateur de La parole libérée. « Moi aussi je connais le presbytère », lâche-t-il, avant de s'effondrer en larmes.

Aussitôt, il publie son témoignage sur le site de l'association. Et, quand il comprend que l'archevêque de Lyon et le père Preynat se connaissaient depuis des années, il s'associe à la citation

directe qui doit amener le cardinal Philippe Barbarin à s'expliquer devant la justice. Mais il se sent encore incapable de sortir de l'anonymat.

Le 7 janvier, le procès Barbarin s'ouvre donc sans lui. Il n'a pas la force de prendre la lumière, explique-t-il à son avocate, M^e Elsa Loizzo. Elle comprend, ne force rien. « Elle a fait exactement ce qu'il fallait », sourit-il, reconnaissant. De chez lui, il suit le procès sur son smartphone. Peu à peu pourtant, le mur de ses peurs se lève : « Je fais, quoi, dans mon fauteuil, alors que d'autres enfants sont peut-être en danger ? »

Le 8 janvier, veille de la plaidoirie de son avocate, il projette de rejoindre le lendemain les rangs du public, pour la matinée seulement. Trop de soucis au travail. « Je ne voyais pas encore que ce que j'étais en train de faire était bien plus important, analyse-t-il. J'étais une pièce du puzzle mais je n'arrivais pas à m'emboîter avec les autres. »

C'est le 9 janvier que tout bascule. Il prétexte une réunion, quitte son domicile de l'Ouest lyonnais et part pour Lyon. Sa compagne depuis onze ans ne sait rien des fantômes qui le hantent et ont déjà mis en péril leur histoire. Mais à la sortie du métro, Didier lui avoue au téléphone où il se rend. Le reste, elle l'a déjà deviné.

Encore quelques mètres et il s'élançait vers la salle d'audience : « Je vais prendre ma place », s'en-

tend-il dire à son avocate. Ce jour-là, « j'ai pris tout le monde de court », se souvient-il, sentant encore sur lui le regard des avocats de la défense, entre incrédulité et inquiétude.

Il s'assoit à côté de Didier Burdet, derrière son frère Christian. Il ne les connaît pas. N'a rencontré que François Devaux. « Je suis venu seul avec mon poids et mon silence », insiste-t-il. Il n'a jamais croisé les prévenus non plus. Leur choix de se taire face au tribunal, il le commente d'une voix douce et implacable : « Leur silence est pire que le mien car moi-même, j'y suis allé. »

Vient la plaidoirie d'Elsa Loizzo. « Tout s'est libéré en moi, revit-il. J'ai entrevu l'autre côté de la falaise, avec tous ceux qui m'y attendaient, ma femme, mon fils, mon avocate. C'était comme si le gamin de 10 ans avec lequel je n'arrivais pas à vivre m'avait rejoint. »

Dans les semaines qui suivent, Didier vit une métamorphose. « Sous adrénaline, je cherche à comprendre, et dans ma tête, tout se reconnecte. » Il relit sa longue dérive, la drogue dès 13 ans, ses années punk, le passage par la rue, les ruptures à répétition. « Tous les neuf ans. L'âge auquel j'ai été abusé. »

De son enfance volée, il ne conserve que des souvenirs fugaces. Cet adolescent plus âgé, mandaté par Preynat, qui l'amène au presbytère. Le regard d'un plus petit, présent dans la

salle lors du premier abus. La sensation de la tête du prêtre sur son ventre. Et puis, ce voile noir. « On peut mourir de peur mais, pour notre survie, le cerveau disjoncte. Je l'ai découvert en lisant les études sur le trauma. »

Fin de la malédiction. « À présent, j'ai les pieds sur terre, je trébuche encore mais je ne suis plus au-dessus du vide », assure-t-il, convaincu de finir sa vie avec celle qui en a accompagné « le cap le plus important ». Déterminé, aussi, à aller jusqu'au bout pour « assainir l'Église » et « sauver l'avenir » d'autres victimes d'agressions sexuelles.

« On ne peut les forcer à parler. On aura beau dire combien la parole libère, cela doit venir d'elles. Mais si mon histoire peut aider à ce déclic... » En témoignant, il recueille à son tour de douloureuses confidences. « C'est dur à encaisser mais cela me permet de ne plus être passif. »

Il y a peu, il a repris contact

« "Grâce à Dieu" a permis à mon fils de tout comprendre, il m'a dit qu'il m'aimait. J'étais bouleversé, moi qui n'ai jamais pu le dire à mon propre père. »

avec le jeune homme de la photo. Celui-ci est bien devenu prêtre, et même évêque, à Viviers dans l'Ardeche. « Vous aimez votre Église, écrit-il à cet évêque, Mgr Jean-Louis Balsa, battez-vous pour la faire bouger, et je suis sûr que vous ne serez pas le seul. » Athée « par la force des choses », Didier se dit satisfait de la condamnation en première instance du cardinal Barbarin, et stupéfait du refus du pape d'accepter sa démission. Lui qui longtemps ne put parler à visage découvert participe désormais à des soirées-débat autour du film *Grâce à Dieu* de François Ozon, sorti en février. Récemment, il a même « fait face » à son village, en présence du maire et du curé. Il est allé voir le film avec son fils de 23 ans : « Grâce à Dieu lui a permis de tout comprendre, il m'a dit qu'il m'aimait. J'étais bouleversé, moi qui n'ai jamais pu le dire à mon propre père. »

Ce père, atteint de Parkinson, Didier ne lui a jamais confié non plus ce qu'il a subi. « C'était la période où il n'était pas là mais il n'est responsable de rien. Ça aurait eu lieu quand même. » À ses côtés, il y a quarante ans, Didier a découvert le Grand Nord, échappatoire éphémère à son mal-être. Il a hâte à présent d'y retourner pour goûter « autrement » le silence de ces espaces infinis.

Béatrice Bouniol et Céline Hoyeau

Demain : Régine Maire, le temps de la parole